

Compte-rendu de la réunion de la Commission Information/Communication du Conseil de Développement du Pays du Val d'Adour

Réuni le 25 avril 2005 à 18h30 à la mairie de Riscle

Présents: Hélène Knoll, référente de commission éducation/enfance/jeunesse du CD, collègue associations
Marie-Anne Sommesous, référente de commission tourisme du CD, collègue citoyens
Jacques Labrouche, collègue citoyens
Miriam Larroucau, référente de commission information/communication du CD

Excusé: Jérôme Lendres, collègue services publics autonomes

Miriam Larroucau souhaite la bienvenu aux membres de la commission et remercie Monsieur Eugène, Maire de Riscle, pour son aimable accueil en personne.

Ordre du jour: Faut-il ouvrir le bulletin des adhérents aux articles des membres et si oui, comment encadrer cela?

Avant d'entrer dans l'ordre du jour, Hélène Knoll montre sa proposition d'une affiche permanente pour le Conseil de Développement.

La commission approuve cette proposition et Miriam Larroucau propose de la transmettre à l'imprimeur pour qu'il élabore la maquette qui sera approuvée ensuite par le Conseil d'Administration. Elle souhaite aussi montrer la proposition d'affiche au Président du Pays, pour montrer la cohérence avec les autres publications du Pays et du CD et pour demander son accord avec la taille du logo du Pays, tel qu'il est inséré dans l'affiche.

Hélène Knoll demande que l'imprimeur utilise le même script contenu dans le logo "pays du val d'adour" pour écrire "conseil de développement"

La discussion s'engage ensuite sur l'ouverture du bulletin aux publications des adhérents:

La commission est d'accord à ouvrir le bulletin aux articles, à condition qu'ils proviennent d'adhérents cotisants du CD. Pour encadrer ces publications, un comité de rédaction doit se réunir pour relire les articles et décider de leur cohérence avec la démarche Pays (mise en réseau, partenariat, développement durable...charte du Pays). Pour la rélecture il n'est pas indispensable de se réunir physiquement.

Les membres présents de la commission sont d'accord pour participer au comité de rédaction du bulletin. Il est décidé de faire circuler les articles proposés par les adhérents d'abord par mail ou fax entre les membres du comité, qui pourront ainsi échanger de leurs avis. Une réunion physique n'aura lieu que lorsque le bulletin est prêt à être tiré. Il faut impérativement arrêter une date de fin de réception des articles.

Le prochain bulletin devrait sortir fin mai 2005, pour respecter la parution trimestrielle. La date de clôture de rédaction est arrêtée au 11 mai 2005. Pour cette fois, seul les membres joignables par internet seront informés de la possibilité d'envoyer un article. Ensuite, cette possibilité sera évoquée dans le prochain bulletin.

Jacques Labrouche distribue les bulletins qu'il avait apporté pour le travail de la commission.

Hélène Knoll propose d'organiser le bulletin en rubriques. La commission en discute et organise le bulletin comme suit:

La première page reste la même, avec le logo, l'édito, sommaire et un cadre pour annoncer un évènement phare.

Les pages intérieures, au nombre déterminé par les nouvelles à communiquer, contiendront les rubriques suivantes:

"Vie du Conseil de Développement"

Pour resumer les décisions du CA, diffuser des adresses utiles, parler des élections et du fonctionnement du CD

"Quoi de neuf dans les commissions?"

Ici on resumera les compte-rendus des dernières commissions et, en sous-rubrique, diffusera le **calendrier des réunions**

"La parole est à vous"

C'est la place pour les initiatives et expressions des adhérents (particuliers, associations ou institutions - tous!)

"Le mot des élus"

Cette rubrique laisse la place pour les communications des élus sur un thème d'actualité.

"Les brèves du CD" restent sur la dernière page, comme déjà instauré.

Deux remarques sur le bulletin:

Comme il est édité en simple photocopie sur papier recyclé gris, il ne faut plus écrire sur un fonds foncé, notamment dans les cadres (sommaire, brèves etc.).

Il faudra vérifier si la photocopieuse peut marcher en fonction "texte et photo" et utiliser cette option pour améliorer le rendu des photos dans le bulletin.

Marie-Anne Sommesous souhaite envoyer un article pour lancer un concours photos du Val d'Adour, dans le cadre des Automnales du Vic-Bilh, organisés par l'office de tourisme du Vic-Bilh Montanères, qui adhère au CD. Miriam Larroucau l'invite d'envoyer son article par mail.